

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 NOVEMBRE PROCHAIN

Des avis ont été distribués de porte à porte dans les districts # 2, 5 et 6 afin d'indiquer que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale.

Si vous n'avez pas reçu cet avis, vous pouvez communiquer au bureau de la municipalité au numéro de téléphone 418-674-2588 poste 2300 pour fin de vérification.

Pour une demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter au bureau de la municipalité au 253, rue Saguenay.

- Mercredi 15 octobre : de 13h à 17h
- Jeudi 16 octobre : de 17h à 20h

Pour une demande d'inscription, vous devez avoir deux documents : l'un doit mentionner le nom et la date de naissance de la personne et l'autre le nom et l'adresse du domicile.

VOICI LES ADRESSES DES DISTRICTS CONCERNÉS :

DISTRICT # 2 :

Cap des Roches, rues de la Fabrique, Michel-Simard (16, 236 à 248 et 225 à 269), Prudent-Potvin, Saguenay (248 à 382 et 251 à 427), Saint-Basile, Chemin du Moulin, route de Tadoussac (760 à 934 et 787 à 927).

DISTRICT # 5

Chemin Clairvalin, rue Gédéon-Lavoie, rang Sainte-Anne (144 à 260 et 177 à 257, rang Saint-Joseph, route Taché, rue Toussaint-Bouchard, rue Valin (1 à 50), chemin Ludger Simard, chemin de la Rivière Valin.

DISTRICT # 6

Chemin de l'Érablière, de la Rivière-aux-Outardes, Lemieux, lac Harvey, lac Laurent, lac Roger, lac Xavier, Petit lac Léon, lac Castor, rang Sainte-Anne (2 à 80), Saint-Louis, rang Sainte-Marie.

***** Pour votre information, la liste électorale municipale est transmise par la Direction des élections selon la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les avis ont été transmis conformément à cette Loi.**

2025-10-08